

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Chronique du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voyages-Vacances

Grande action: 8 jours pour Fr. 500.—
(membres MDA Fr. 450.—)

à **Sévrier**, au bord du lac d'Annecy
Du 5 au 12 mai (départ de Lausanne)
ou du 12 au 19 mai (départ de Neuchâtel).

Prestations: Voyage en car; pension complète (vin à table); excursions; animation.

Logement: Vous logerez dans un centre de vacances, «Le Carrefour de l'amitié», d'où vous aurez une magnifique vue sur le lac d'Annecy.

Le bâtiment possède ascenseur et chauffage central. Les appartements de deux pièces (pour quatre personnes) sont tous munis d'une douche et d'un WC séparé.

Possibilité de nombreuses promenades.

Château en Autriche

Du 25 mai au 1^{er} juin.

Prix: Fr. 930.—
(membres MDA Fr. 880.—).

Prestations: Voyage en car confortable, logement, pension complète. La vie de château au bord du plus beau des lacs du sud de l'Autriche. Un merveilleux circuit comprenant, à l'aller, une étape à Desenzano, au bord du lac de Garde, et au retour à Innsbruck. Ce château, situé dans un cadre grandiose, transformé en hôtel de première classe, vous permettra de rêver un peu à la vie de château...



34

Corse, Lozari

Du 6 au 20 juin.

Prix: Fr. 1300.—

(membres MDA Fr. 1250.—).

Prestations: Voyage en avion; logement en village-vacances; excursions comprises; pension complète.

A 7 km de l'île Rousse, région de Calvi, village au bord de la plage de sable fin, paysage de montagnes, soleil... c'est «l'île de Beauté»!

Neuchâtel

Cours d'anglais:

Mardi, 9 h. 15 (moyens); 10 h. 15 (avancés).

Mercredi, 9 h. 15 (moyens).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez appeler notre bureau central, avenue Tivoli 8, 1007 Lausanne, tél. 021/23 84 34.

Spectacle gratuit

offert par l'**Académie de danse Janine Wyss de Pully**, avec la participation du Chœur des enfants des écoles, à la salle de l'Octogone de Pully (en face de l'arrêt de bus N° 9, Montillier).

Mercredi 28 avril à 14 h. 30

Vieilles chansons françaises
(musiques populaires)

1. Cadet Rousselle. 2. Au Clair de la Lune. 3. En passant par la Lorraine. 4. C'est la Mère Michel. 5. Ah! vous dirai-je Maman, etc.

Oktett (musique de Tischkauser)
Danse de pointes

Lettres de Mon Moulin
(musique de Bizet)

1. Le Secret de Maître Cornille (début). 2. Les Etoiles. 3. La Chèvre de Monsieur Seguin. 4. Danse provençale. 5. L'Arlésienne, etc. (Ballet petits et grands.)

Au Cirque (reprise du récital 1980)

1. Les Poneys; Le Dresseur; La Danseuse de Corde. 2. Les Acrobates. 3. La Jongleuse, etc. (Ballet petits et grands.)

Promenade pédestre

Mardi 6 avril

(tél. 021/26 19 75, M. C. Aubert).

Champs et bois, 7,5 km.

Départ de Lausanne-CFF, voie 5, à 13 h. 20 pour Morges (13 h. 39/13 h. 47), puis Bière (à 14 h. 19).

Retour de Yens à 18 h. 19 pour Morges (18 h. 33/18 h. 41) et Lausanne (à 18 h. 50).

Billet collectif:

1/1 Fr. 9.40; ½ Fr. 6.60.

Autres promenades

Jeudi 22 avril et jeudi 29 avril

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner au MDA, tél. 23 84 34.

Un partenaire sûr... SBS

LAUSANNE, place St-François 16
Succursales à Ouchy, Chailly, Montchoisi et Renens

Aigle, Gland, Montreux, Morges, Nyon, Renens, Rolle, La Tour-de-Peilz,
Les Diablerets, Vevey, Villars, Yverdon



Société de
Banque Suisse
Schweizerischer
Bankverein

Règlement du jeu national suisse: le jass (chibre)

1. Le jass est joué entre amis et en dehors de toute discussion.

2. Il se joue entre quatre personnes désignées par le sort et placées en diagonale.

3. Les spectateurs, donc les personnes qui entourent les joueurs, doivent observer le plus strict silence.

4. Chaque joueur doit pratiquer l'art de jouer noblement pour lui-même et agréablement pour les autres. Il doit suivre son inspiration personnelle de même que ses propres souvenirs des cartes jouées. La délicatesse exige que l'on ne cherche pas à voir, ni les cartes qui se donnent, ni la carte de fond, ni le jeu de ses voisins.

5. On donne à couper à sa gauche et le jeu se donne à droite (3×3 cartes).

6. Il n'est pas permis de couper moins de deux cartes.

7. Lors de la première donne, le joueur qui a le 7 de carreau fait atout ou «chibre». Pour les donnes suivantes c'est au joueur de droite de faire atout ou de «chibrer», mais c'est à lui de jouer la première carte.

8. Une carte jouée ne peut plus être retirée, à moins que le joueur ne se soit trompé de couleur. Dans ce cas il doit servir et non couper.

9. Chaque joueur est tenu d'annoncer en déposant la première carte. Exception est faite pour les «stoeck» (voir plus loin.)

10. Les levées retournées ne peuvent plus être consultées, sauf la dernière.

11. Le jeu se compose de 36 cartes, dont 9 de chaque couleur, du 6 à l'as. Le valet d'atout (bauer) compte 20 points et peut être joué à volonté. Le 9 d'atout (nell) compte 14 points. Chaque as, 11 points. Chaque roi, 4 points. Chaque dame, 3 points. Chaque valet 2 points. Et chaque 10, 10 points. Les autres cartes ne comptent pas. Le roi et la dame d'atout, soit les «stoeck», comptent 20 points et

s'annoncent en jouant la deuxième de ces cartes. Ce principe est invariable, même si les «stoeck» feraient gagner la partie. Exception est faite pour le cas où les «stoeck» sont compris dans une autre annonce valable, par exemple 3 cartes en atout se comptent immédiatement: 3 cartes et «stoeck». Les 4 valets comptent pour 200 points. Les 4 «9» pour 150. Les 4 as, les 4 dames, les 4 rois et les quatre 10, comptent chacun pour 100 points.

12. Dans les annonces, la priorité est accordée: 1) au plus grand nombre de points; 2) au plus grand nombre de cartes; 3) aux cartes supérieures; 4) aux cartes égales annoncées en premier. A égalité de valeur, l'annonce en atout prime.

13. On ne peut pas donner en atout en dessous si on a de la couleur jouée.

14. La dernière levée compte 5 points et le «match» 257 points.

Alexandre Emery

Réd.— Merci à M. Emery, qui a bien voulu répondre au désir de plusieurs lecteurs, en nous envoyant ce règlement.

Sans paroles (Dessin de Lippisch-Cosmopress)

